

ON S'ABONNE :
A LYON, au bureau du journal, quai
St-Antoine, n. 27, et grande rue
Mercière, n. 32, au 2e.
A PARIS, à la librairie-correspondance
de P. Justin, place de la Bourse,
n. 8; et à l'office-cor. de Lepelletier
Bourgois et Co, rue Notre-Dame-
des-Victoires, n. 18.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire.



Le Censeur donne les nouvelles 24
heures avant les journaux de Paris.
PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.
Bors du département du Rhône,
1 franc de plus par trimestre.

LYON, 29 Septembre.

Le journal de M. Guizot fait aujourd'hui pour la mil-
lième fois l'apologie de ce ministre que l'opposition a tort
d'appeler aristocrate, et qui est, suivant ce journal, le plus
chaud partisan de l'égalité. Il cite même plusieurs passa-
ges de l'écrit de ce ministre sur les moyens de gouverne-
ment et d'opposition dans l'état actuel de la France (en
1821). Ces citations étaient bien superflues, car M. Guizot
est l'homme dont les œuvres ont été le plus souvent remi-
ses en mémoire pour mettre le publiciste en contradiction
avec lui-même, pour opposer l'homme de 1814 à l'homme
de 1821, l'homme de 1821 au ministre de 1830, et celui-ci
à l'intimidateur de 1835. On n'a jamais nié que M. Guizot
fut libéral sous la restauration, et c'est précisément en
raison des opinions qu'il professait alors (et nous nous ser-
vons de ce mot avec intention), qu'il est plus coupable de
les avoir abandonnées. Puisque le *Journal des Débats* était
en verve de reminiscences, il nous semble qu'il aurait dû
mentionner le zèle avec lequel le ministre de 1830 suivait
et favorisait les tentatives de révolution en Espagne. Quel
meilleur moyen de recommander M. Guizot aux amis de
la liberté ?

La protestation déposée par M. l'ambassadeur Campuzano
à l'hôtel des affaires étrangères contre les fausses nouvelles
d'Espagne insérées au *Moniteur* a produit son effet. Le
gouvernement fait publier la nouvelle du brillant succès
obtenu par le général Alaix sur les troupes de Gomez. Le
Journal des Débats lui-même, en reproduisant le contenu
d'un nouveau décret de la reine, qui prononce le séquestre
des biens de tous ceux qui auront abandonné leur résidence
pour seconder directement ou indirectement la cause de
don Carlos, s'abstient de répéter ses éternelles divagations
sur les fureurs et l'injustice des révolutions. Ce journal
met même une sorte de complaisance à démentir la prise
de Requena.... C'est avec une pleine satisfaction, dit-il,
que nous la voyons officiellement démentie; car les *insurgés*
se seraient fait de cette vieille forteresse un troisième
point d'appui, comme de Chelva et de Santa-Vieja.

Le *Journal des Débats* appelle les carlistes des insurgés.
Il est évident que cette dénomination est due à l'interven-
tion de M. Campuzano, car le *Journal des Débats* était tout
près, hier encore, d'appeler ainsi les constitutionnels-
christinos. A voir la docilité avec laquelle le *Moniteur* a
changé sitôt d'opinion, on se demande s'il faut attribuer
à M. Molé lui-même cette versatilité ? Et si ce n'est pas lui
qu'il faut en accuser, à qui ferons-nous remonter la res-
ponsabilité ?

Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire
suivante aux lieutenants-généraux commandant les divi-
sions militaires territoriales et les divisions actives :

Paris, 25 septembre 1836.

Général,
Le roi a daigné me confier le département de la guerre. Je me trouve
ainsi appelé à succéder aux illustres maréchaux qui, depuis notre régéné-
ration politique, ont tenu d'une main si ferme et si habile les rênes de cette
vaste administration. Je sens vraiment combien j'ai besoin du concours de
mes frères d'armes pour l'accomplissement de l'importante mission dont je
suis chargé. Toutefois, ma tâche sera moins difficile, si chaque membre de
la grande famille militaire redouble chaque jour de zèle pour satisfaire aux
devoirs sacrés que lui imposent l'amour de la patrie, le dévouement au roi et
le respect dû aux institutions du pays.

Soldat de l'empire, plein du souvenir de nos victoires, heureux d'avoir
pu être distingué par le plus grand capitaine des temps modernes, à une
époque où nos glorieuses armées offraient tant d'honorables émules, je
m'enorgueillis de plus de l'insigne faveur qui m'avait placé auprès de la
personne du roi, de ce monarque à qui la France a confié ses hautes des-
tinées.

Mais le premier de mes titres à la confiance de S. M. est sans doute le
zèle dont je suis animé pour les intérêts de notre vaillante et belle armée,
qui ne cesse de donner l'exemple de toutes les vertus militaires. Tout ce
qui pourra contribuer à son bien-être et à ses succès sera accueilli par moi
avec empressement, et elle me trouvera constamment occupé du soin de

faire valoir auprès du roi ses services et les titres de chacun à sa paternelle
solicitude.

Voilà, général, dans quel esprit j'ai accepté le poids de la responsabilité
que m'impose le choix du roi : il vous fera connaître la nature de la coopé-
ration que j'attends de vous, en même temps qu'il me donne l'assurance de
l'appui que je trouverai dans votre autorité pour le maintien de la disci-
pline, sans laquelle une armée ne saurait exister, et pour la répression
prompte, ferme et efficace du désordre partout où il tenterait de s'intro-
duire.

Recevez, général, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre secrétaire d'état de la guerre,
BERNARD.

Comme M. Gasparin, M. Bernard vient d'écrire sa circu-
laire. Comme celle de M. Gasparin, elle est absolument in-
signifiante. M. Bernard, partisan du *primo mihi*, commence
par faire son propre éloge et par rappeler qu'il a été distin-
gué par le plus vaillant capitaine des temps modernes; puis
il parle de notre *vaillante et belle armée* qui ne cesse de don-
ner l'exemple de toutes les vertus ! L'exemple, à qui ?

M. Bernard recommande enfin aux généraux qui ont eu
l'inappréciable avantage de recevoir sa circulaire, de veil-
ler avec lui au maintien de la discipline, et à la répression
prompte, ferme et efficace du désordre, partout où il ten-
terait de s'introduire. Mais si l'armée, suivant M. Bernard,
donne l'exemple de toutes les vertus, à quoi donc peut
avoir trait cette recommandation.

LES CONGRÈS VONT-ILS RENAITRE ?

Nul doute que la situation actuelle de l'Espagne vis-à-
vis de l'Europe monarchique ne soit très-grave et de plus
en plus critique : ce n'est plus simplement la constitution
ou la veuve de Ferdinand qui est aux prises avec le pré-
tendant, symbole incarné de la légitimité, c'est la révo-
lution et la monarchie qui se livrent bataille. Lequel des
deux principes l'emportera ? Question difficile à résoudre
quant au présent, question toute de temps ; et, en fait de
révolution, c'est un grand maître que celui-là. Que de
ruines, que de débris, que de forteresses s'écroulent in-
cessamment sous le niveau pesant des siècles ! Mais il ne
s'agit pas pour le principe populaire d'une lutte aussi lin-
te, d'une attente si reculée.

Quelle que soit la solution prochaine des hautes ques-
tions qui divisent le monde politique, nous le disons avec
un profond sentiment de conviction : la révolution l'em-
portera ! Et quand bien même, par impossible, l'Europe
coalisée étoufferait à son berceau la liberté espagnole
et portugaise, qu'est-ce que cela prouverait encore ?
Ce serait le passager et dernier triomphe de la force bruta-
le, du despotisme sur la pensée civilisatrice qui fait bat-
tre des millions de poitrines libres, ou aspirant à l'être.
Cela prouverait peut-être que la sainte-alliance a resserré
ses rangs, et qu'avant que les peuples se donnent tous la
main, les rois ont voulu se la donner eux aussi encore une
fois, et soutenir à coups de canon et l'épée à la main leurs
trônes ébranlés.

Véritablement la panique est au camp de la monarchie ;
les traités d'alliance en faveur des peuples constitutionnels
sont éludés d'abord, puis déchirés. Déjà la diplomatie ob-
serve, le Nord et ses satellites couronnés veillent, et frémit
d'impatience ! Les congrès vont-ils ressurgir ? Hélas oui !
Ils sont la panacée universelle, le remède souverain des mo-
narchies pour le malaise ou la fièvre de liberté qui agite
les peuples insoumis.

Voici donc venir les congrès, les protocoles, les sourdes
intrigues des forts contre les faibles, et à la suite de la di-
plomatie viendront les armées d'occupation, une guerre
de 1823 peut-être moins le duc d'Angoulême, et une res-
tauration complète opérée par le nord de l'Europe au pro-
fit de l'Espagne et du Portugal, redevenus très-monarchi-
ques et très-chrétiens, avec leurs légitimes souverains don
Carlos et don Miguel.

Dans le grand combat que se livrent deux principes ir-
réconciliables, les royautés constitutionnelles ne peuvent

hésiter à se ranger de bonne grâce sous les drapeaux de la
sainte-alliance, quittes à marcher sous ses ordres et à son
premier signal, et ne peuvent reculer devant la nécessité
de défendre une cause qui est celle de tous les rois. Malheu-
reusement pour elles, il n'est pas du tout prouvé que ce
soit la cause des peuples. Si le combat s'engage, il est cer-
tain que l'occasion ne sera pas perdue de séparer définiti-
vement et pour toujours les intérêts de cinq ou six familles
de ceux de deux cents millions d'hommes.

Le juste-milieu lyonnais a beau dire et répéter, tous les
jours, qu'il repousse avec une répugnance égale l'opinion
légitimiste et l'opinion démocratique : en dépit de ses pro-
testations sincères ou non, il est obligé de subir les nécessi-
tés de sa position et d'obéir à la loi de sa nature. Nous ne
rappellerons pas ici les transformations par lesquelles il a
du passer pour en venir au point où nous le voyons, c'est-à-
dire conspirant aujourd'hui ouvertement, en Espagne et en
Portugal, contre la constitution de 1812, au profit de l'ab-
solutisme, et faisant des vœux pour le triomphe de don
Carlos et de don Miguel. Tel a été, depuis cinq ans, l'en-
trainement des circonstances, que le juste-milieu lyonnais
a perdu tout caractère qui lui soit propre, et qu'il n'est
plus maintenant qu'une nuance du parti légitimiste, pro-
fessant les mêmes doctrines, parlant le même langage et
marchant au même but. Veut-on la preuve de ce que nous
avançons ici ? Qu'on lise l'article suivant que nous emprun-
tons au *Courrier de Lyon* de ce matin, et qu'on nous dise
si jamais la congrégation et l'émigration ont, même dans
les plus mauvais jours de la restauration, montré un zèle
plus fervent et plus pieux pour la mémoire de M. de
Précy :

« Demain jeudi, 29 septembre, à dix heures du matin, il sera
célébré, dans la chapelle expiatoire des Brotteaux, un service
funèbre en mémoire des malheureuses victimes qui succombè-
rent en 1793. Le 29 septembre est l'anniversaire de l'affaire où
les Lyonnais, pendant le siège, repoussèrent l'armée de la Con-
vention, qui avait pénétré dans la presqu'île Perrache. Tous les
hommes qui vivent encore parmi ceux qui ont défendu Lyon à
cette époque de funeste mémoire, se feront sans doute un DE-
VOIR d'assister à cette touchante cérémonie. »

Nous ne ferons aucun commentaire sur les sentiments ex-
primés dans les lignes qu'on vient de lire. Nous nous bor-
nerons seulement à demander au *Courrier de Lyon* comment
il concilie ses opinions d'aujourd'hui avec la fidélité qu'il
dit avoir conservée aux principes de l'opposition libérale
des quinze ans. Avant la révolution de juillet, la *chapelle*
expiatoire des Brotteaux et la *touchante cérémonie* du 29
septembre 1793 étaient, si nous avons bonne mémoire, fort
mal traités par le parti libéral : il paraît que sur ce point,
comme sur beaucoup d'autres, le *Courrier de Lyon* n'a point
accepté l'héritage de la plupart de ses fondateurs.

Le *Moniteur* publiera d'ici à quelques jours plusieurs no-
minations à des sous-préfectures. Nous apprenons que le
neveu de M. Viennet, surnuméraire dans les bureaux du
ministère de l'intérieur, vient d'être nommé sous-préfet
d'Anenis, et que M. Delon a été nommé sous-préfet de
Saint-Etienne, en remplacement de M. Génie, rappelé à
la direction du cabinet du ministre de l'instruction publique.

Vu la loi du 5 juillet de la présente année, portant appel de
80,000 hommes sur la classe de 1835, pour le recrutement de
l'armée, laquelle fixe à 1,002 hommes le contingent assigné au
département du Rhône pour ladite classe, et dispose, par son
article 3, ce qui suit :

« La sous-répartition du contingent assigné à chaque dépar-
tement aura lieu entre les cantons, proportionnellement au
nombre de jeunes gens compris sur la liste du tirage de cha-
que canton, pour la classe appelée. »

Conformément au procès-verbal dressé par le préfet en con-
seil de préfecture, sous la date du 22 septembre, le contingent
de 1,002 hommes assigné au département du Rhône, pour la

Si nous désirons ce drame, nous ne l'espérons pas. Les cen-
sures de l'art sont le moindre obstacle : l'art ne sent et n'aime
aucune mission. Là est le mal ; autrement il saurait toujours
assez tromper ses censeurs.

Ce serait une vanité d'exiger beaucoup de la volonté et des
efforts d'une scène complètement matérialisée. Ce peut-on
reprocher aux dramaturges secondaires, quand, des deux ma-
îtres du théâtre, l'un semble vouer son génie poétique à la pein-
ture de la femme pâlie par la débauche, et du monstre moral et
physique, de Marion ou de Triboulet, partout sous des noms
divers de la courtisane et du fou difforme ; et l'autre semble
vouer son invention fiévreuse à la peinture effrénée des passions
physiques, des homicides extases ou des orgies de l'artiste. Il y
a une telle unanimité des premiers et des derniers à ne rien
vouloir tenter de ce qui pourrait nous consoler et nous intéresser,
qu'il faut s'accoutumer enfin à ne pas trop s'indigner, et à tenir
compte des bonnes intentions, même les plus faibles.

A ce degré, l'idée première du drame imprévu de M. Des-
noyers est plutôt à louer qu'à blâmer. C'est déjà quelque chose
qu'exposer publiquement, de rappeler plus vivement aux
regards les dangers matériels de la vie laborieuse d'une partie
du peuple, de solliciter la compassion et ses douleurs, de révé-
ler la charité humaine dans les retraites où l'enchaînement les as-
soupissements de la méfiance.

Dès qu'il se commet un méfait, une action hideuse ou atroce,
nos rues sont inondées des détails du crime et du portrait du
criminel. Certes, il serait plus honorable pour notre curiosité
et pour nos mœurs de faire succéder l'usage de figurer en pu-
blic les hommes malheureux et leurs bienfaiteurs. Il vaut encore
mieux voir représenter à l'Ambigu le désastre de Dufayet, qu'en-
tendre crier sur les places l'attentat de Fieschi.

FEUILLETON.

(Extrait du Temps.)

LE Puits de Champvert, ou l'Ouvrier Lyonnais, drame en
deux tableaux, suivi de la *Résurrection*, épilogue, par M. Ch.
Desnoyers, représenté le 25 septembre 1836, à l'Ambigu-Com-
ique.

Si l'art théâtral était florissant, s'il était en voie de gloire et non
de décadence, s'il avait moins besoin d'encouragements que de
critiques, et si d'ailleurs il pouvait avouer l'Ambigu pour l'un de
ses temples et M. Desnoyers pour l'un de ses ministres, il faudrait
rappeler ici que la représentation de souffrances et d'angoisses
physiques ne convient qu'aux époques de l'enfance et de la bar-
barie du goût, et que, chez un peuple quelque peu avancé en
civilisation, le spectacle d'un homme enfoncé sous un amas de
sable et de terre, broyé et ensanglanté, n'est pas plus digne de
la scène qu'il ne le serait de l'œuvre d'un peintre. Au risque de
provoquer le sourire qui chatie tout souvenir pédantesque, on
ajouterait, comme exemple, que, malgré tout son génie, malgré
les inclinations plus matérialistes de son auditoire païen, Euripide
compromit sa gloire et fut accusé d'avilir la poésie tragique,
seulement parce qu'il avait souvent recours, pour exciter la pitié,
aux impressions des sens, et qu'il aimait à introduire dans ses
pièces des individus souffrant la faim, blessés, aveugles ou boiteux.

Nos pères, il est vrai, ont admiré les acteurs des *Mystères*
faisant mines sur leurs tréteaux d'écorcher ou de brûler les saints
et les saints. Qui eût songé, parmi les contemporains, à blâmer
le mauvais goût de leur piété ingénue ! Mais aujourd'hui, pour
inaugurer sur le théâtre la religion de l'industrie et honorer ses
martyrs, serait-il nécessaire d'oublier les progrès de l'art, de

reculer de deux siècles, et de prendre pour modèle les confrères
de la Passion et le théâtre de la Trinité ? Croirons-nous que toute
série nouvelle veut être commencée avec les procédés d'origine,
et que *Polyucte* n'a pas plus servi la cause religieuse que « la
Vie de saint Andry » ou « la moralité de la pauvre villageoise, la-
» quelle aimait mieux avoir la tête coupée, etc. »

Nous concevons parfaitement comment l'infortune de Dufa-
vet, qui vient d'émouvoir Lyon et toute la France, peut inspirer
un drame. Qu'un véritable artiste comprenne cette occasion,
qu'il la saisisse, que, faisant appel à la sensibilité publique avant
qu'elle se soit glacée, il transporte les spectateurs à Lyon, ce
Golgotha du prolétaire ; que devant eux, à côté du puits où un
hasard malheureux a précipité un homme avec tant de retentis-
sement, il ouvre la première maison du pauvre qu'il rencontrera,
et qu'il montre combien est plus profond et plus digne encore
de la compassion du pays l'abîme des misères physiques et mo-
rales où les préoccupations cupides, l'incurie et les lenteurs de la
société, laissent languir et mourir tant de milliers de nos com-
patriotes et de nos frères ! qu'il s'abandonne à l'éloquence natu-
relle et à la simple observation des faits ; et, ayant ainsi réelle-
ment compris le sujet que la circonstance appelait, s'il est doué
d'une forte imagination et d'une passion communicative, il se
sera plus approché d'un seul élan du drame de l'avenir, qu'il n'a
encore été donné à aucun poète de notre temps. Tout son drame
sera une voix que nous croyons entendre : France, France, tu
verses des larmes pour un de tes fils dont la vie matérielle a été
menacée. Mais n'as-tu pas d'autres larmes pour de plus grands
dangers ; n'as-tu donc que les yeux du corps, et ne sais-tu voir
que les maux du corps. N'y a-t-il que ténébreux entre toi et tant
d'intelligences égarées sous le poids de l'égoïsme, de l'ignorance
et de la misère !

classe de 1835, est et demeure réparti entre les cantons ainsi qu'il est établi au tableau ci-après :

DÉSIGNATION DES ARRONDISSEMENTS ET CANTONS.

Arrondissement de Villefranche.

Nombre d'hommes inscrits sur les listes du tirage et contingent proportionnel assigné à chaque canton :

Anse, 84 22. Beaujeu, 209, id. 55. Belleville, 147, id. 38. Bois-d'Oingt, 143, id. 37. Lamure, 183, id. 48. Monsols, 166, id. 43. Tarare, 229, 60. Thisy, 220, id. 58. Villefranche, 180, id. 47.

Total des hommes inscrits : 1,561, id. du contingent : 408.

Arrondissement de Lyon.

L'Arbresle, 128, id. 33. Condrieu, 76, id. 20. St-Genis-Laval, 134, id. 35. Givors, 107, id. 28. St-Laurent-de-Chamousset, 164, id. 43. Limonest, 95, id. 25. Mornant, 402, id. 27. Neuville, 124, id. 32. Saint-Symphorien, 149, id. 39. Vaugneray, 120, id. 31.

Premier canton de Lyon, comprenant la Guillotière, 398, id. 104. Deuxième canton de Lyon, 197, id. 52. Troisième canton de Lyon, comprenant la partie de la Croix-Rousse qui ressortit de ce canton, 142, id. 37. Quatrième canton de Lyon, comprenant la partie de la Croix-Rousse qui ressortit de ce canton, 144, id. 38. Cinquième canton de Lyon, comprenant Vaise, 84, id. 22. Sixième canton de Lyon, 408, id. 28.

Total des hommes inscrits : 2,272, id. du contingent, 594. Totaux généraux : 3,833 inscrits, 1,002 à fournir.

On lit dans le n. 220 du Bulletin des Lois (partie supplémentaire), une ordonnance royale portant :

Art. 1er. Le préfet du Rhône est autorisé à passer contrat de vente, à la commune de Savigny, de la tour domaniale située dans cette commune.

Art. 2. Cette concession sera faite moyennant la somme de cent francs, payable dans les caisses du domaine dans les délais et avec les intérêts fixés par les lois des 15 et 16 floréal an X et 5 ventose an XII, et sous l'obligation de conserver ladite tour avec l'horloge qui doit y être établie.

La commune paiera en outre tous les frais auxquels la concession a pu ou pourra donner lieu, y compris ceux de l'expertise, dont le procès-verbal restera annexé à la minute du contrat.

— Diverses ordonnances royales insérées aux derniers numéros du Bulletin des Lois (partie supplémentaire) autorisent l'acceptation, savoir :

1^o De la donation d'un terrain et d'un bâtiment estimés ensemble 10,763 f., faite à la commune de l'Arbresle (Rhône), par M. Desprez.

2^o Du legs d'une rente perpétuelle de dix-sept décalitres de blé-froment, fait aux pauvres d'Aix (Rhône) par M. Lablanche.

3^o De la donation de deux cents doubles décalitres de blé-seigle, faite aux pauvres de St-Laurent-de-Chamousset (Rhône), par M. Subrin ;

4^o Du legs de 500 f. fait aux pauvres de la paroisse St-Pierre de Lyon, par M. Brullé ;

5^o Du legs de 400 f. fait aux pauvres de la Guillotière, par M^{me} veuve de la Chesnaye ;

6^o Des legs d'une somme de 500 f., d'une tour estimée 500 f., et d'une autre somme de 2,200 f. faits aux pauvres de la commune d'Albigny (Rhône), par M. Gandilhon ;

7^o Du legs de 1,000 f. fait aux pauvres d'Ecully (Rhône), par M^{lle} Bené.

Il a été commis, samedi dernier, au deuxième étage de la maison située rue Thomassin, n^o 2, à l'angle de la grande rue Mercière, un vol dont les circonstances annoncent une rare audace dans ses auteurs. C'est en plein jour, de midi à deux heures, qu'ils se sont introduits, à l'aide de fausses clés, dans l'appartement qu'ils avaient projeté de dévaliser et dont les locataires sont habituellement retenus, par les affaires de leur commerce, dans un magasin au rez-de-chaussée de la maison qui est à l'autre angle des deux rues. Après s'être enfermés à double tour, ils ont essayé de forcer la serrure d'un secrétaire, puis de la détacher en perçant des trous dans la tablette, au moyen d'une tarière, et enfin, quand ils ont vu qu'ils n'y réussissaient pas, ils ont enlevé avec précaution le dessus de marbre, l'ont posé avec soin sur un lit, ont renversé le meuble sur le carreau, en ont fracassé le fond, ont pris tout ce qu'il renfermait d'argent, moins trois pièces d'or qui, étant pliées dans un papier, ont échappé à la précipitation de leurs recherches. Ils s'étaient mis ensuite en mesure de défoncer le tiroir d'une commode qui renfermait toutes les clés des autres meubles, lorsqu'une personne de la maison, étant montée pour prendre quelque chose, a mis le passe-partout dans la serrure, mais n'a pu ouvrir, parce que le double tour était fermé. Cette personne étant descendue dans l'intention d'aller chercher la grosse clé, les voleurs ont profité de cet instant pour s'évader, emportant avec leur

capture du secrétaire, deux montres d'or qui étaient accrochées à une cheminée, et laissant l'appartement dans le plus complet désordre. (Réparateur.)

Nous avons annoncé hier, d'après le *Mercurie Séguisien*, qu'un éboulement avait eu lieu au point de raccordement des chemins de fer d'Andrézieux et de St-Etienne, et que des bœufs attelés à un wagon avaient été engloutis. Nous ignorons à quelle source cette nouvelle a été puisée, mais nous pouvons affirmer qu'elle est complètement controuvée, et que même aucun accident n'a pu y donner lieu.

Enfin la reprise du chef-d'œuvre du *maestro*, de cette admirable partition de *Guillaume Tell* nous a été donnée sur notre Grand-Théâtre. Il y avait chambre complète. — En attendant que nous rendions un compte détaillé de cette solennité musicale, dont l'ensemble n'a point été assez parfait, disons-le, mais qui sans doute offrira moins d'imperfections aux prochaines représentations ; en attendant que nous parlions plus longuement de cette magnifique partition, digne émule et sœur de celle de *Robert*, empressons-nous de remercier la direction de l'heureuse idée qu'elle a eue de la remettre au répertoire, et ajoutons que M^{lle} Toméoni, Siran, Durbec, Padrès y ont recueilli d'unanimes applaudissements.

Ce soir, la *République*, l'*Empire* et les *Cent-Jours* : nous rappelez au public que les représentations de ce drame populaire touchent à leur fin. Avis donc aux retardataires !

Chronique politique.

M. le général Bugeaud a été réélu par le collège électoral d'Excideuil (Dordogne). Sur 131 votans, il a obtenu 127 suffrages. Il y a eu 4 billets blancs.

— Le *Temps* répond aux allégations répandues par des journaux d'opinions diverses sur le compte de M. Dupin : « On nous communique, dit-il, une lettre reçue, il y a deux jours, de Raffigny, par un des amis de M. Dupin. Bien loin de se laisser aller à aucun calcul personnel, voici ce qu'écrivait l'honorable président :

« Quant à moi, étranger à toutes ces intrigues, je reste » ici en repos, non pas même l'arme au bras, mais l'arme » à terre. Je ne m'occupe ni ne me préoccupe en rien de » ce qu'on fera ou de ce qu'on ne fera pas pour la prési- » dence ; il appartient à la chambre seule de la déférer à » qui elle voudra ; et celui-là serait le plus indigne de » l'obtenir, qui en ferait, même indirectement, l'objet » d'un compromis. »

— Le nouveau ministre de la guerre a terminé l'organisation intérieure de son administration. Le sous-intendant militaire Dagnau conserve les fonctions de chef du cabinet, et a sous sa direction le bureau des dépêches et celui des lois et archives.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Martineau-Deschenez, directeur. — Première division : le sous-intendant militaire Evrard Saint-Jehan, chef ; les bureaux de l'intendance, de la solde et de l'habillement. — Deuxième division : le sous-intendant militaire Dubois (J-B), chef ; les subsistances militaires, hôpitaux, transports, convois et équipages, et lits militaires. — Troisième division : M. Davrille des Essarts, chef ; bureau de la rédaction des budgets, du contrôle des dépenses et du contentieux, des fonds et de la caisse du ministère. — Quatrième division : M. Darmon, chef ; bureau des pensions et secours, celui des Invalides.

Le chef du bureau du service intérieur, M. Guerauld, travaillant avec le directeur. Le dépôt de la guerre conserve son organisation sous la direction du lieutenant-général baron Pelet, qui continuera de travailler directement avec le ministre. Le ministre a composé son état-major ainsi qu'il suit :

ses bras, à tirer et à ouvrir son couteau, et le coude serré contre le corps, il travaille patiemment à tailler et à élargir quelque peu son sépulcre de bois. Ce tableau et cette pantomime sont d'un effet qui n'a pas d'être plus horrible dans la réalité ; à l'égard des pensées et des paroles du patient, il paraît qu'il n'a pas été possible de les recueillir avec une fidélité aussi scrupuleuse et que l'on a été réduit à les imaginer ; car elles n'ont même pas cette force et cette vérité des lieux communs de désespoir qui ne manquent jamais, lorsqu'ils sont en situation de faire impression sur le public.

Dufavet n'entendant plus de bruit au-dessus de sa tête depuis quelques instans, craint qu'on n'ait désespéré de le délivrer, que l'on ait abandonné les travaux ; sa crainte augmente, se change en conviction ; il s'épouvante, il s'exalte, et tournant son couteau contre lui-même, il va terminer ses angoisses avec sa vie. A cet instant même, et d'en haut, un faible chant, celui du *Maçon* : *Du courage ! du courage ! les amis sont toujours là*, descend à lui, arrête sa main armée sur son cœur, et le rend à la confiance. Une voix lui crie qu'il est décidé qu'une personne s'exposera à descendre dans le puits, et s'approchera autant que possible de l'endroit où il est, pour s'entretenir avec lui. Qui descendra ? Une rumeur confuse règne au sommet du puits : les amis, l'épouse de Dufavet se disputent le privilège du danger. Bientôt un silence se fait. On entend gémir les cordes, descendre le panier ; et l'on voit apparaître un ecclésiastique un crucifix à la main.

Il est remarquable que jusqu'à cette scène, le dévouement des soldats et des officiers du génie que la France a applaudis avec reconnaissance, n'a pas inspiré un seul mouvement généreux à l'auteur. Le prêtre exprime à Dufavet l'intérêt que sa situation excite,

Le colonel Girod (de l'Ain) ; les lieutenans-colonels Delarue et Langlois ; le chef d'escadron Pellion et le capitaine Napoléon Duchâtel, tous précédemment près du maréchal Maison ; du lieutenant colonel Foy, le chef d'escadron d'artillerie Bonnet, autrefois près du maréchal Soult ; et enfin le capitaine du génie Devaux, son aide-de-camp.

— Plusieurs journaux annoncent, en parlant de la nouvelle organisation des bureaux du ministère de la guerre, que M. le sous-intendant militaire Barbier a été révoqué de ses fonctions. C'est une erreur que l'administration s'empresse de rectifier dans l'intérêt de la justice et du corps de l'intendance militaire, qui s'honore de compter M. Barbier parmi ses membres. En fait, la répartition du travail en divisions n'a pas permis de conserver ce sous-intendant militaire comme chef de bureau, mais il n'a point été révoqué ; loin de là, le ministre de la guerre a exprimé hautement l'intention de l'employer activement dans son grade. (Moniteur.)

— Sur la plainte du ministre de la guerre, le conseil de l'instruction publique a décidé que les maisons particulières d'éducation ne pourraient plus faire porter à leurs élèves des uniformes semblables à ceux de l'armée ou des écoles spéciales.

— Le *Siccle* signale le danger que les sociétés secrètes peuvent faire courir au gouvernement russe. « Après les avoir frappées en 1826, on s'est efforcé de faire croire qu'elles étaient anéanties ; mais on ne trompe plus personne, et il n'y a pas un gouverneur, pas un général, pas un colonel qui soit rassuré sur ces associations qui se sont infiltrées dans tous les corps militaires, qui y ont de puissantes racines, et s'étendent d'autant plus que le gouvernement les menace davantage. On sait, à n'en pouvoir douter, que les *Slavons réunis*, l'*Union du bien public*, par exemple, existent, et que leurs affiliations font des progrès ; mais tout reste insaisissable. Et d'ailleurs, en lisant les procès de 1826, chacun peut le comprendre, en faisant la part des perfectionnements que le malheur de ces sociétés secrètes a dû ajouter à une organisation déjà si forte pour miner le despotisme dans la force militaire qui fait sa base. »

On lit dans le *Journal du Commerce* de Paris :

Hier soir, il y a eu réunion diplomatique chez M. Molé. Les ministres de Prusse, d'Autriche et de Russie ont tenu conférence avec le président du conseil. On assure que l'état sanitaire des trois souverains a donné lieu à des communications et à des alarmes nonobstant les bulletins officiels des docteurs qui avaient été appelés auprès des trois monarques.

Ce matin, à Tortoni, on exagérait sans doute beaucoup les confidences de la soirée, alors qu'on prétendait que le prince royal avait été acclamé par les états-majors de Berlin et de Postdam, roi de Prusse, par la grâce de Dieu ; que le choléra avait atteint le roi de Bohême et de Hongrie, et qu'on craignait de rouvrir bientôt le caveau impérial sur l'empereur éphémère. On voulait aussi que la Bohême, la Hongrie, la Serbie et la Bosnie eussent proclamé leur réunion et appelé un nouveau chef à régir les destinées de toutes les populations slaves.

Enfin, dans cette maladie qui retenait l'empereur Nicolas au lit avec la clavicule fracturée, on voulait voir une de ces scènes si communes dans les voyages des empereurs prédestinés par les usages qui régissent la succession au trône, à ne pas mourir habituellement comme les princes légitimes au vu et su de tout le monde.

Paris, 27 septembre 1836.

(Correspondance particulière du Censeur.)

On assure que l'empereur de Russie n'a pas été blessé par la faute de son cocher mais qu'il a été blessé par un officier russe qui a tiré sur lui à bout portant. L'officier aurait été arrêté, et à la suite de cette arrestation on aurait arrêté et transporté en Sibérie un grand nombre d'officiers de la garnison de Varsovie.

— Il est à remarquer que le canton de Fribourg, qui est peut-être le plus dévoué aux idées aristocratiques, a adopté les conclusions du rapport fait à la diète de Berne. Il paraît donc que les cantons helvétiques ont vu dans l'affaire Montebello-Conseil autre chose qu'une question de radicalisme, et que la ville même la plus arriérée de la Suisse croit de la dignité de protester contre l'emploi des espions dans la diplomatie.

les vœux que l'on fait partout pour sa délivrance et l'espoir que l'on conserve de le sauver ; en même temps, il lui apprend que si l'on ne peut l'arracher au danger, la ville de Lyon fera une pension à sa femme et adoptera ses enfans.

Ces dernières paroles ont été vivement applaudies. Remarquons toutefois que, pour annoncer ces promesses d'une providence temporelle et civile, il n'était pas nécessaire de faire descendre un ministre de Dieu ; il eût suffi d'un conseiller municipal.

Mais le prêtre vient remplir un autre devoir : il veut confesser Dufavet. Suspendu dans le panier au-dessus de sa tête, et sans le voir, il le prêche avec onction et en agitant le crucifix. Il prononce quelques parties de sermon assez belles, et il y mêle quelques jeux de mots qui « ont fait faire le brouhaha. » — Hélas ! ces poutres, s'écrie Dufavet, pèsent sur ma poitrine. — Mais, dit le prêtre, aucun remords ne pèse sur votre conscience.

D'autres passages de cette scène ont été moins heureux. Dufavet avoue au prêtre que, plusieurs fois, dans des instans de découragement, il a été tenté d'appeler le diable à son aide. Une telle pensée est-elle empruntée aux mœurs qui dominent à Lyon ? Est-elle de notre temps ? Est-elle surtout de nature à être admise par le public de l'Ambigu-Comique ?

Cette intervention inattendue d'un confesseur a beaucoup étonné le peuple et ne l'a pas ému. Quarante applaudissemens au parterre, vingt à la seconde galerie et vingt autres à la troisième, en tout quatre-vingts enthousiasmes dont la sincérité est connue et la valeur appréciée de tous ceux qui ont quelque habitude du théâtre, ont été pour les spectateurs sérieux un sujet de scandale plutôt que d'édification.

Théâtres et auteurs, soyez matérialistes ou spiritualistes, philosophes ou chrétiens, mais du moins soyez quelque chose, et

EXTÉRIEUR.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On écrit de Madrid, 18 septembre, que la tranquillité règne dans cette capitale, sous la seule protection de la garde nationale, qui fait son service avec beaucoup de zèle depuis le départ des régiments expédiés à la rencontre de Gomez. Le gouvernement a refusé l'autorisation à une société populaire qui voulait s'établir. On parle toujours de préparatifs faits pour le départ des deux reines pour Badajoz, en cas de revers des armes constitutionnelles. M. Donoso Cortés vient d'être destitué. Les opérations électorales commencent ce jour même; M. Carrasco présidait un des districts électoraux de la capitale.

— Le général Alala écrit, le 14 septembre, de son quartier-général de Cagnada del Oyo; ce bourg est à une marche en avant de Cuenca, dans la direction d'Utiel.

« J'ai été forcé de rester deux jours ici pour couvrir le convoi d'habillemens qui arrivait pour la division, ainsi que les détachemens commandés par le colonel Léon. Tout est entré à bon port dans Cuenca et prendra demain matin la route de Carboneiras. Dans une heure, je vais partir moi-même avec mes troupes, et m'avancer dans cette direction. Le soldat est chaussé et a reçu quelques objets d'équipement, et je vais me remettre à la poursuite de l'ennemi avec l'ardeur qu'a toujours montrée cette division.

» Je vous écrivais hier qu'il n'y avait encore rien de nouveau à Requena. Peut-être Gomez, qui est aujourd'hui réuni aux bandes de Valence et du Bas-Aragon, tentera-t-il quelque chose contre cette ville; mais de Carboneras je couvrirai Moya et Requena, puisque Moya n'en est qu'à sept lieues, et que je puis, par une marche forcée, arriver en un jour à Requena. Je ne puis faire plus de chemin aujourd'hui sans exposer mon convoi.

» Je suis informé que les troupes qui doivent former la division du général Ribero se trouvent entre Guadalajara et Sigüenza, avec le capitaine-général de la Vieille-Castille, et que Montalban est occupé par une forte brigade aux ordres du général San Miguel.

D'autres lettres confirment celle du général Alala, puisqu'elles annoncent que la brigade Puig-Samper, forte de 2,000 hommes, était à Sigüenza, et celle du colonel Aspiroz à Quintanar, de retour de son expédition dans les forêts de pins dont il avait chassé les factieux. Le colonel Rodriguez Vera, avec 1,600 hommes, entretenait les communications avec la colonne du brigadier Buirens. D'après ces mêmes lettres, le général San-Miguel aurait marché de Montalban à Teruel, afin d'être prêt à déboucher sur le flanc droit de l'ennemi, lorsqu'il sera attaqué par la brave division d'Alala.

La correspondance de Valence du 13, annonce, ce que l'on savait déjà, l'agglomération des bandes, qu'elle porte à environ 6,000 hommes qui, réunis aux 3,500 hommes de Gomez, feraient 9 à 10,000 hommes, et non pas 16 ou 20,000, comme la crédulité ou la malveillance a cherché à le faire croire. Le général Narvaez a pris, à tout hasard, d'excellentes mesures pour préserver de tout danger les approches de Valence: les troupes sont réunies et la garde nationale mobilisée.

— La *Sentinelle* de Bayonne donne de nouveaux détails sur les affaires du 13 et du 14. On évalue la perte des carlistes dans cette affaire à 240 morts, parmi lesquels 10 officiers de toute classe et environ 400 blessés, dont 12 officiers et un colonel. Il leur a été fait une cinquantaine de prisonniers.

La perte des christinos est évaluée à 160 morts, parmi lesquels 5 officiers et au moins 300 blessés qui ont été transportés à Lérin et à Puente la Reyna, le 15.

Le 14, les troupes constitutionnelles sont entrées à Dicastillo, Arrellano, Muniaín, Alberin; et, le 15, elles se sont rendues à Oteiza, à une lieue et demie d'Estella, dans l'intention de faire, le 16, une reconnaissance sur Cirauqui, Maneru et autres points de la ligne carliste.

Les 13 et 14, les habitants, employés, juges, junte carliste, etc., abandonnèrent Estella, emportant tout ce qu'ils purent; il ne resta que 50 hommes au fort del Rey.

Don Carlos est entré le 17 à Estella. Villaréal était arrivé la veille dans cette ville avec 3 bataillons. C'est peut-être la nouvelle de son arrivée qui a arrêté les christinos dans l'affaire du 14.

(Correspondance carliste.)

BAYONNE, 22 septembre. — Le quartier-général de don Carlos était à Estella le 19 courant. Il a passé en revue la brigade du général Sanz, composée de deux bataillons d'infanterie et deux escadrons de cavalerie. C'est cette même brigade qui a, il y a quatre jours, contribué à repousser les christinos au nombre de 14,000 hommes.

Don Carlos dirigera probablement sa tournée vers l'Alava. La légion d'Alger, sous les ordres du général Lebeau, est rentrée à Pampelune le 17.

M. Bidaud, officier supérieur, attaché au ministère de la guerre, est arrivé hier de Paris, porteur d'ordres du gouvernement pour la dissolution de la légion auxiliaire française formée à Pau. Il est parti aujourd'hui pour se rendre auprès du général Harispe, qui se trouve dans son château de Lacarre. M. Bidaud doit se concerter avec lui pour l'exécution immédiate

de cet ordre. Il paraît qu'on offrira aux auxiliaires français de rentrer dans leurs corps respectifs sur le même pied qu'avant d'en sortir et que, sur leur refus, ils seront dirigés sur Alger.

— On lit dans le *Moniteur*:

Le gouvernement reçoit de Bayonne les nouvelles suivantes:

On annonce que, le 21, le brigadier Alala a attaqué Gomez à Villarbledo, lui a fait 1,360 prisonniers, et pris deux canons et des équipages.

Rodil est parti de Madrid le 21.

— Les nouvelles données par les journaux de la frontière sont plus favorables que les précédentes à la cause de la reine; on convient que Requena n'a pas été occupé, et bientôt sans doute nous saurons qu'il n'y avait pas plus de réalité dans la réunion des 15 ou 20,000 carlistes à Utiel.

Nous lisons dans l'*Indicateur de Bordeaux*:

Un courrier du cabinet espagnol a traversé Bordeaux hier; on assure qu'il était porteur de nouvelles importantes: les carlistes s'étaient éloignés de la capitale où, d'ailleurs le plus grand enthousiasme régnait. La garde nationale s'était levée en masse pour défendre la constitution et la reine.

Cinq mille citoyens s'étaient offerts, dit-on, pour se joindre aux troupes de Rodil.

— S. Exc. M. le général Alava, ambassadeur de S. M. la reine d'Espagne, a remis ce matin (26) au roi, en audience particulière, les lettres de rappel qui mettent fin à sa mission.

Immédiatement après, M. le comte de Campuzano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. catholique, a présenté au roi, en audience particulière, les lettres qui l'accréditent en cette qualité auprès de S. M.

SAVOIE. — Nos communications avec la Savoie se hérissent chaque jour de nouvelles entraves. La France est regardée en principe comme un repaire de jacobins et de niveleurs, et les Français y sont traités en conséquence. Ainsi l'apathie, pour ne pas dire plus, de nos autorités des frontières, loin de mettre un terme aux exigences des fonctionnaires sardes, paraît les accroître continuellement. Il serait trop long de dire toutes les formalités gênantes, toutes les injonctions absurdes, toutes les vexations ridicules auxquelles sont soumis ceux qui ont des intérêts en Savoie et qui n'y ont point acquis la protection des prêtres tout-puissants. La police de ces prêtres est régulièrement organisée; elle a la haute main sur la police militaire, et à plus forte raison sur les magistrats civils, agens des donanes, etc. Dernièrement des malles avaient été arrêtées avec d'autres effets apportés par un voiturier de Lyon; mais quand il a été reconnu que ces malles appartenaient au grand couvent d'Anney, on les a rendues sans vouloir même les faire ouvrir, tandis que les autres effets ont été jetés dans la boue et débarrassés sans aucun ménagement. Des habitants de Seyssel et de Thonon sont en prison et courent risque des galères pour avoir voulu introduire les journaux les plus inoffensifs.

Dans cet état de choses, il est assez difficile d'avoir des renseignements sur ce qui se passe dans la Savoie. Cependant la police ne peut pas tout empêcher, et il se fait contrebande d'écrits comme de marchandises. Ainsi, nous apprenons que les procédures préventives de Chambéry continuent avec diligence, contre la plupart des détenus politiques qui peuplent les prisons de cette ville. Il y en a de diverses nations; mais ou ils n'ont pas été réclamés, ou bien la cour de Turin a passé outre; elle n'est pas habituée à se gêner en fait de droit des gens, et ses procédés avec la Suisse en ont donné une nouvelle preuve.

Les inculpés politiques qu'il s'agit, non de juger, mais de condamner, sont livrés toutes les semaines à des confesseurs, ce qui, avec les moutons des cachots, augmente les chances de l'instruction pour trouver des coupables. Le défaut d'aveux suffisants, car les infortunés sont tenus de s'accuser eux-mêmes, donne lieu à des réductions sur les alimens et à d'autres expédients calculés dans le même but. On ne connaît pas encore les ordres de Turin pour les jugemens définitifs; mais il n'est que trop à craindre de voir arriver ces ordres dignes de Charles-Albert et des prêtres qui le dirigent.

SUÈDE. Stockholm, 15 septembre. — Un courrier arrivé de la Norvège nous a apporté hier la nouvelle que le storting de ce royaume a condamné le ministre de Lowenskiöld à une amende pécuniaire de 1,000 écus.

Les Norvégiens sont des enfans gâtés: leur constitution leur accorde des droits qui les rendent à charge à la Suède. L'abolition exclusive de la noblesse dans la Norvège opérée il y a quelques années établit déjà une opposition fondamentale dans les principes élémentaires des deux pays. La représentation de la Norvège ne se compose que d'une seule chambre qui élit un sénat formé de membres tirés de son sein. Cette représentation est fort puissante, parce qu'elle peut tout obtenir en temporisant, et que le roi est obligé de donner son assentiment à toute proposition faite par trois diètes successives. Sous ce rapport, cette constitution qui ne compte encore que 22 années de durée est plus démocratique que celle de l'Amérique du Nord. Cela cependant n'empêche pas les Norvégiens de faire sans cesse de nouveaux empièchemens sur les prérogatives de la couronne de Suède. Le roi a évidemment montré trop d'indulgence et de longanimité pour un pays qui a plus de liberté que la mère-patrie, et qui la force encore à lui faire des subsides.

N'avez-vous pas enseigné mille et mille fois qu'au temps où le peuple était gisant sous l'oppression de l'aristocratie, le prêtre, au lieu de descendre avec la croix dans l'abîme, s'était uni à ses oppresseurs pour le fouler sous ses pieds? Ne l'avez-vous pas montré hostile aux deux révolutions qui, depuis un demi-siècle, ont doublé la civilisation du pays? Comment donc espérez-vous appeler tout-à-coup l'admiration et la reconnaissance sur cette figure revêtue d'insignes que vous-mêmes avez rendus suspects, et la faire accepter comme un génie symbolique aux espérances prolétaires? Vous croyez-vous si forts, et croyez-vous votre public si faible qu'au gré de la verve d'un jour ses préjugés, ses affections ou ses haines naissent et meurent à votre profit? Votre règle des préparations, dont vous faites un si prudent usage pour amener une déclaration d'amour ou une pasquinade, vous semble-t-elle donc superflue ou de trop haute importance quand il s'agit de modifier des croyances, et d'attacher à toute une classe d'hommes un signe d'opprobre ou une auréole de sainteté?

Le rôle du prêtre achevé dans le drame, celui des soldats du génie commence, mais il n'est que subalterne. Une bande de toile parallèle à la rampe tombe tout-à-coup et découvre une galerie souterraine qui aboutit à la fosse de Dufavet. Trois ou quatre hommes travaillent à la pioche, et en deux ou trois minutes, la dernière épaisseur de terrain est abattue, et Dufavet est sauvé.

L'épilogue intitulé fort ridiculement LA RÉSURRECTION, se compose d'une seule scène. Dufavet, enveloppé d'une couverture, assis sur une chaise, remercie les soldats du génie, embrasse sa femme et ses enfans, et marie sa fille. Le prêtre s'écrie: Gloire à Dieu!

Oui, gloire à Dieu qui ne veut pas que le bon sens général

Pour que la Norvège devint utile à la Suède, il faudrait que le Danemarck fût de nouveau réuni aux deux royaumes et qu'enfin les états scandinaves se refondissent en un seul empire. La prétendue incapacité gouvernementale de l'héritier présomptif du trône danois donne une lueur d'espérance au rétablissement de cette union que le commerce, la position topographique, la langue et la politique invoquent également et qui sous les auspices vigoureux, sages et généreux d'un prince tel qu'Oscar, porterait les fruits les plus heureux et deviendrait une des garanties de la paix européenne. (Gazette d'Augsbourg.)

VARIÉTÉS.

CONDITION DES PAUVRES EN IRLANDE.

Depuis deux cents ans l'Irlande est soumise à l'Angleterre, et depuis deux cents ans les angoisses de la misère y sont entrées avec la honte du vasselage. Qu'un gouvernement dérobe à ses administrés leurs droits politiques, ce n'est pas nous qui nous en étonnerons; que l'Angleterre refuse à sa sœur sa part dans la communauté, c'est encore un de ces exemples que consacre la diplomatie des nations; mais l'Irlandais ne demande que la vie, la vie matérielle, et ses maîtres ne l'écoutent pas; c'est du pain qu'il sollicite, et le pain lui est interdit; c'est un abri pour se couvrir, et il dort sous le ciel; c'est un vêtement pour cacher sa maigreur, et il est nu.

Qu'on ne croie pas qu'il y ait ici rien de figuré. Dans cette triste contrée, la somme du malheur est si grande, qu'on ne peut en parler sans que la vérité paraisse de l'exagération. Mais il y a dans cette vérité quelque chose de trop effrayant pour être inventé. D'ailleurs, ce sont des faits tellement accablans, qu'ils semblent appartenir à une autre époque, à une autre race d'hommes.

La crainte d'une révolution vient de rappeler au gouvernement anglais que des sujets affamés étaient dangereux, et qu'un quart de ses sujets étaient affamés. Il a donc ordonné une enquête sur l'état des classes pauvres de l'Irlande; c'est le résultat de cette enquête que nous allons faire connaître.

En Irlande, comme en Angleterre, chacune des provinces est subdivisée en paroisses. Dans chaque paroisse a été établie une commission d'enquête composée des personnages les plus considérables de la paroisse, c'est-à-dire des hommes qui exploitent la misère de ceux qui les environnent. Leur témoignage ne peut donc pas être suspect. Il nous serait d'autant plus facile d'apprécier la situation générale de la population, que toutes les enquêtes présentent la plus triste uniformité. Nous nous bornerons donc à quelques exemples, en avertissant toutefois que nous ne choisissons pas la paroisse la plus pauvre.

Dans la paroisse de Connaught, comté de Mayo, baronnie de Tyravley, la paroisse a une population de 10,553 âmes; le nombre des familles est de 2,041. Dans toute cette paroisse il n'y a que 400 matelas, en supposant que 3 personnes couchent sur chaque matelas, il y en a donc 9,353 qui couchent sur la paille; d'après le calcul du nombre des bois de lit, 7,070 personnes passent leurs nuits sur le pavé; quelques-uns n'ont pas même le moyen de se procurer de la paille.

Dans un village de 45 familles, comprenant 206 âmes, il y a 39 couvertures. Sur ces 45 familles, il s'en trouve 16 comprenant 84 individus, qui n'ont entre elles que 8 couvertures; ce qui donne une couverture pour 11 ou 12 personnes; et encore ces couvertures tombent-elles pour la plupart en lambeaux. Tous les villages de la paroisse ne sont pas tout-à-fait aussi misérables; mais il n'y en a guère de plus riches.

Les seules personnes, dans toute la paroisse, qui aient de l'emploi pour toute l'année, sont les tisserands qui ont un petit capital avec lequel ils achètent du chanvre dont ils font de la toile grossière. Leur nombre s'élève à 243. Chaque tisserand se fait aider d'un garçon de 14 ou 15 ans. Avec cet aide, en tenant compte d'un jour dépensé au marché où il vend sa toile, marché situé à 7 milles et de quelques délais qu'il peut éprouver pour ses achats de chanvre, il lui faut quinze jours pour faire une pièce de toile. Sur cette pièce, le bénéfice est, terme moyen, de 4 shillings et 6 pences (5 f. 12 sous). Ainsi, 12 jours de travail donnent par jour environ 4 pences et demi (9 sous), à diviser entre le tisserand et son aide. Il est vrai que généralement cet aide aide de la famille. Remarquons que ce sont les ouvriers les plus heureux de la paroisse. Voyons les autres.

Déduisons d'abord 2,500 personnes formant le nombre approximatif des enfans trop jeunes pour travailler, 486 tisserands avec leurs aides, 439 infirmes et vieillards, 10 maréchaux-ferrans, 20 tailleurs et 20 cordonniers, le reste de la population, comprenant 7,078 individus, n'a d'autres ressources que les travaux des champs. Or, dans ce pays, tous ces travaux occupent pendant cinq mois, trois au printemps et deux à la moisson. Et encore tous les bras ne trouvent pas à s'employer. Mais, en supposant qu'il y ait assez d'ouvrage pour tous, il reste encore cette conclusion, que 7,078 individus capables de travailler sont sans emploi pendant sept mois. Cependant les profits des jours de travail sont loin de suffire aux prévisions du reste de l'année. Le terme moyen de la journée d'ouvriers est de 5 pences (10 sous). Les mieux payés reçoivent 8 pences, beaucoup n'en reçoivent que 4, et un assez grand nombre se trouve heureux de travailler simplement pour la nourriture.

Tous les maux, toutes les haines de la concurrence travaillent

flotte et vague au souffle capricieux des médiocres auteurs. Le véritable sentiment religieux est encore plus profond et plus réfléchi chez les spectateurs du boulevard que dans les coulisses où l'on prépare les fils du drame. Il ne s'y rencontre pas de feintes conversions ou de fanatismes inopportuns. L'effet produit par quelques mots de Dufavet dans le premier acte de ce même drame serait seul une indication de la facilité possible d'entretenir et de passionner dans le public des confiances dignes et élevées. Avant de descendre pour travailler, Dufavet, conversant avec ses compagnons sur les dangers de leur état, sur les chances continuelles de mort qu'il leur faut braver, se compare au marin et dit de la citerne: « Voilà notre mer et ses orages »; du sol sur lequel il s'appuie: « Voilà notre port. » Et il ajoute: « Il ne faut pas trop se rire de nous autres pauvres » puisatiers dont l'existence tient à si peu, parce que nous n'aimons pas blasphémer contre le ciel. Si je ne croyais pas en la vie future et en Dieu, je me ferais sauter à l'instant la cervelle. »

Ces expressions moins brutalement jetées à la salle eussent mieux valu, mais telles qu'elles sont, nous les estimons plus vraies et plus morales que toute cette scène de confession dans le puits, dont l'auteur a fait le fonds de son ouvrage.

Le vieux drame sur le brave Goffin, et celui de l'Ingénieur ou la mine de charbon, représenté il y a quelques mois à la Gaité, reposaient en grande partie sur une anecdote semblable à celle du Puits de Champvert et sur un intérêt de même nature; mais ces deux pièces, plus variées et plus riches en décorations et en mouvemens de mise en scène, étaient aussi plus artistiquement conçues et mieux écrites.

CHARTON.

soyez surtout conséquens avec vous-mêmes.

Après 1830, il y eut sur le boulevard un débordement de pamphlets dramatiques contre le clergé; on ne trouvait pas qu'il fut possible d'inventer et de réunir assez de vices et assez de crimes pour avilir le caractère du prêtre. Ces lâches et inutiles insultes contre un parti vaincu n'eurent que de médiocres succès. On renonça bientôt à ces moyens de popularité, et l'on fit honnêtement. Mais aujourd'hui, d'où vient que les auteurs de ces théâtres réagissent contre eux-mêmes, et sollicitent des applaudissemens dans l'hypothèse d'une disposition de l'esprit public toute opposée. Depuis cinq ans, quelle grande révolution s'est opérée dans l'opinion populaire pour expliquer la sincérité et les espérances d'un changement aussi subit.

Etes-vous plus chrétiens qu'en ce temps où croyez-vous à la conversion du public? Est-ce avec foi et ardeur de prosélytisme que vous faites étinceler cette croix aux lumières du lustre et de la rampe, et que vous invoquez le nom du Christ devant la foule? Où chercherons-nous la fausseté? dans vos diatribes d'autrefois ou dans vos apologies d'aujourd'hui? Prenez garde. Ce ne sont pas là des mouvemens dramatiques avec lesquels on puisse jouer impunément. Si le pathétique religieux ou irréligieux n'est qu'une spéculation du charlatanisme, qui empêchera de soupçonner autant de raillerie et de mensonge dans vos élans de compassion pour les souffrances de la classe ouvrière? et songez-y bien: vous, c'est la classe ouvrière qui vous paie et vous nourrit.

Que vous soyez convaincus ou non, vous avez été cette fois inhabiles. Il n'est pas plus possible à ceux qui veulent agir sur la multitude, d'inspirer la vénération religieuse que de la détruire en un seul jour, quelque véhémens que soient d'ailleurs les ressorts dont on se sert pour tâcher de surprendre les esprits.

cette misérable population ; ils se disputent avec acharnement une journée à 4 sous , et ce triste servage ne s'obtient que par de puissantes recommandations. Chaque propriétaire , chaque fermier a ses créatures ; et lorsque de pauvres familles , chassées de leurs villages par la faim , s'en vont exploiter d'autres contrées , les habitants font une guerre impitoyable à ces nouveaux venus qui doivent diminuer leurs chances d'existence et amoindrir leurs rations.

L'Irlande entière est couverte de ces familles vagabondes et nues : les hommes sans souliers , sans chemise , souvent sans habit sur leurs épaules ; les enfans dans une nudité presque complète , et les femmes n'ayant parfois pas d'autres vêtements que la couverture qui , la nuit , sert au coucher de la famille. Et ces misérables ne mendient pas , au moins ouvertement ; ils demandent de l'ouvrage ; ils demandent , non pas de quoi gagner du pain , ce serait du luxe , mais des pommes de terre et du sel. Ces migrations de ville en ville , de contrée en contrée , sont tellement fréquentes , que si l'on entre dans un faubourg où se trouvent entassées 300 familles , et que l'on y revienne six mois après , on retrouvera le même nombre , mais pas 100 familles de celles que l'on y avait vues d'abord ; 200 sont parties parce qu'elles n'y trouvaient pas leur subsistance ; 200 autres sont venues pour y chercher la vie. Celui qui passerait quinze ou vingt ans au milieu de ces nomades ne pourrait jamais les reconnaître , tellement ils se renouvellent souvent , tellement la misère y fait de ravages. « Un puits d'encre , dit un des commissaires de l'enquête , ne suffirait pas à enregistrer toutes leurs tortures. »

Quelques familles , quand elles peuvent se procurer quelque argent pour leur passage , ou obtenir d'un conducteur de bœufs de traverser la mer au milieu de leurs troupeaux , vont chercher fortune en Angleterre ou en Ecosse. Là , ils ont la ressource de la mendicité , qu'ils rougissent de se permettre dans leur pays ; mais là aussi , dans la mendicité , ils trouvent la concurrence de leurs malheureux compatriotes , et là ils rencontrent de plus tous les préjugés de leurs voisins contre les Irlandais , préjugés que doit entretenir encore la vue de ces hordes sauvages qui les tourmentent de leurs souffrances. Enfin , préférant mourir dans leur pays plutôt qu'à l'étranger , ils y rentrent pour recommencer le cercle fatal de leurs angoisses ; et ils se décident enfin à mendier en cachette : c'est le dernier terme de leur honte. Nous citerons comme exemple la déclaration d'un de ces infortunés devant la commission d'enquête. Ces déclarations se ressemblent presque toutes.

« Je me nomme Pat Cooper. J'ai une femme et six enfans. Il y a douze ans , j'étais tenancier de deux acres de terre (un peu moins de deux arpens) ; mais n'ayant pu payer le seigneur , je fus chassé de mon petit domaine. Depuis ce temps , j'étais de contrée en contrée pour trouver de quoi m'occuper comme journalier. D'abord , j'allai dans un village où j'avais quelques amis , espérant qu'ils me procureraient le moyen de vivre en travaillant au milieu d'eux. Ils me donnèrent une cabane , et m'occupèrent moyennant une rétribution qu'ils me faisaient en pommes de terre ; mais ils m'en fournissaient beaucoup plus que ne valait mon travail. Leur unique but était de me secourir.

» Cependant à la fin ils se lassèrent de me garder , et je quittai le village avec ma famille. Dieu seul peut dire combien de pays je parcourus , traînant avec moi ma femme et mes enfans , tantôt travaillant , tantôt mendiant ; mais tant que je pouvais trouver de l'occupation , je m'abstenais de mendier. Il y a quatre ans , je vins m'établir dans cette ville (Ballina). Je louai une cabane pour 4 pences par semaine. Ne pouvant la prendre à l'année , je préférais l'avoir à la semaine , et quitter la cabane lorsque je ne pourrais plus payer. Je n'ai jamais pu , depuis mon arrivée ici , la garder une année entière. Il n'y a pas une ville , pas un village d'ici à Donaghdu qui ne m'ait parcouru pour chercher de l'ouvrage , obligé de mendier quand je n'en trouvais pas. Nos enfans sont jeunes , mais quelques-uns peuvent supporter la marche ; les autres nous les portions , ma femme et moi.

» Quand nous étions forcés de mendier , je me tenais à quelque distance de ma femme , honteux d'être vu , et je la rejoignais le soir. Cet été , je suis allé en Angleterre. Nous nous mîmes en route avec 2 schellings et 6 pences (3 fr. 2 sous) dans nos poches : cela nous dura quelque temps ; d'ailleurs nous étions soutenus par l'idée de trouver quelque relâche à nos misères. Nous fîmes la rencontre de marchands qui dirigeaient des bœufs sur l'Ecosse ; ils avaient besoin d'un conducteur , et ils consentirent à se charger de ma traversée.

» Ma femme et mes enfans me suivaient , mais sans dire qu'ils m'appartenaient. Elle se fit passer pour une veuve , et obtint qu'on la traversât par charité avec ses petits orphelins. Ils se trouvaient ainsi sur le même bateau que moi , mais ils n'eurent pas l'air de me connaître. Je n'avais pas d'argent , et je croyais que c'était trop exiger pour mes services que de demander leur passage. En Ecosse , nous nous séparâmes pendant la journée , moi pour chercher du travail , eux pour mendier , et nous nous retrouvâmes le soir.

» Avec la mendicité , nous étions plus heureux en Irlande qu'en Ecosse ; il est vrai que dans ce dernier pays nous obtenions plus de nourriture et de meilleure qualité ; mais nous ne trouvions pas d'asile pour la nuit. Ma femme , mes enfans et moi nous avons ainsi passé bien des nuits à l'air , sans autre chose pour nous abriter tous ensemble qu'une seule couverture. Une nuit , entre autres , je crus que nous étions destinés à périr de froid. Vers le soir , nous nous adressâmes à un fermier pour lui demander un abri sous une de ses remises , mais il refusa , et sa femme accourut et nous chassa sans pitié.

» Nous fûmes donc obligés d'aller nous réfugier derrière un mur de pierres. Après de ce mur se trouvait un grand tas de tourbes ; je ne sais à qui elles appartenaient , mais nous mourrions de froid , et je crus pouvoir en prendre quelques-unes pour nous réchauffer. Nous nous couchâmes donc auprès du feu , abrités contre le vent par le mur. Mais au milieu de la nuit le vent changea , la pluie tomba par torrens , et avant le lever du soleil notre couverture était trempée comme si elle sortait de la rivière. Nous serions sans doute tous morts cette nuit , si je n'avais eu la précaution d'allumer du feu. Je l'allisai donc de nouveau , et Dieu sans doute eut pitié de nous , car le temps s'éclaircit. Nous pûmes donc sécher nos habits , sans quoi quelq'un de nos petits enfans aurait succombé à une telle nuit ; ma femme en outre était enceinte de sept mois. Nous apprîmes bientôt que plus nous avançons dans le pays , moins nous aurions de ressources , en sorte qu'il fallut se déterminer à revenir. Pendant tout le temps que je passai en Ecosse , c'est-à-dire cinq semaines , je ne trouvai que sept jours d'ouvrage. A mon retour ici j'obtins de l'emploi pendant quelques jours ; mais actuellement je suis sans ouvrage. J'ai à la maison des pommes de terre pour trois jours ; une fois ces provisions épuisées , si Dieu ne m'envoie pas quelque travail , il faudra que nous recommencions notre vie errante.

Cette histoire n'est pas l'histoire d'un seul homme : c'est celle d'une immense population ; ce n'est pas une seule voix , ce sont des milliers de voix qui , dans leurs simples récits sans fastes et sans colère , appellent l'anathème sur l'Angleterre , bien plus éloquemment que les riches agitateurs. Nous avons sous les yeux les déclarations d'un grand nombre de ces malheureux ; on n'y voit que la répétition des mêmes misères.

Dans la paroisse de Ballina , dont nous avons déjà parlé , la possession d'une vache est pour les pauvres une des premières nécessités ; car n'ayant que des pommes de terre pour toute nourriture , ils donnent à cet aliment quelque chose de plus substantiel en les accommodant avec du lait.

Cependant il y a 917 familles , c'est-à-dire près de la moitié de la population , qui n'ont pas de vaches , et qui , par conséquent , vivent toute l'année sur des pommes de terre et du sel. Dans leurs jours les meilleurs ils y ajoutent un hareng. Les pommes de terre qu'ils mangent sont d'une pâte molle et aqueuse , contenant peu de principes nutritifs ; mais ce sont les moins chères et les plus productives.

Parmi les hommes et les femmes au-dessus de 15 ans , il y en a 3,931 qui manquent de vêtements.

Sur 3,011 enfans , quoiqu'il y ait huit écoles gratuites , et que les parens aient le plus grand désir de les y envoyer , il n'y en a que 428 qui puissent s'y rendre , faute d'habillemens. Notez qu'ils ne sont pas empêchés par défaut de bas ou de souliers , mais des vêtements les plus nécessaires ; car on peut dire de la plupart d'entr'eux qu'ils sont dans un état de complète nudité.

Tels sont les principaux documens qui résultent d'enquêtes authentiques , officielles , soumises au gouvernement anglais. Ce tableau est applicable à trois millions d'habitans en Irlande , et les hauts fonctionnaires de l'Angleterre touchent des traitemens de 15 à 1,800,000 francs ; et ces hauts fonctionnaires accusent la moralité du peuple irlandais , et la tribune et la presse ministérielle ont pu trouver des excuses pour tous les gouvernemens qui ont perpétué cette hideuse plaie sociale.

Si l'Irlande se réveillait enfin pour demander des comptes à ses oppresseurs , les excès les plus furieux ne sont-ils pas d'avance justifiés ? Qui oserait , après tous ces faits , imposer des bornes à la colère ? Qui oserait argumenter contre un pareil désespoir ?

• Au rédacteur du Censeur.

St-Symphorien-d'Ozon , le 27 septembre 1836.

Monsieur ,

Vous avez rapporté dans un des numéros de votre journal , l'incendie affreux qui a dévoré mes écuries et fenils , et qui eut infailliblement causé les plus grands ravages , sans le zèle et le dévouement prodigieux qu'ont déployés tous les habitans de la commune.

Vous avez omis de mentionner que je me trouvais assuré pour partie du domnage que j'ai éprouvé , à la Compagnie royale.

Je ne pourrais , sans injustice , me dispenser de déclarer publiquement que cette compagnie s'est empressée de me régler l'indemnité du sinistre , avec la plus grande loyauté , et qu'elle a accordé des récompenses aux personnes qui se sont le plus exposées en portant secours.

Je saisisrai aussi l'occasion de témoigner ma vive reconnaissance à la population entière et à certaines personnes que leur modestie et leurs hautes qualités m'empêchent de nommer , pour les marques nombreuses d'attachement que j'en ai reçues dans mon malheur.

Agréé , etc.

VERDAT , tenant l'hôtel du Louvre.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1318) Samedi premier octobre prochain , à dix heures du matin , place Louis XVI , aux Brotteaux de la Guillotière , il sera procédé à la vente , par autorité de justice , d'un mobilier et ustensiles saisis , consistant en horloge , banque , tables , bureau , poêle , mécaniques à tondre et à apprêter les châles , etc.

(1316) Samedi premier octobre mil huit cent trente-six , à une heure de relevée , sur la place Louis XVIII , à Lyon , dite de Charrabara , il sera vendu aux enchères publiques et au comptant une voiture dite *Omnibus* et trois chevaux , le tout saisi au préjudice du sieur Guillon , entrepreneur de voitures publiques , demeurant en la même ville , quartier Perrache.

VENTE JUDICIAIRE APRES DECES.

Demain samedi , à neuf heures du matin , dans le domicile autrefois occupé par défunt François-Mathieu Gisquel dit *du Laurier* , qui était cordier à la Guillotière , rue d'Enfer , n° 9 , il sera procédé à la vente au comptant d'objets mobiliers dépendant de la succession dudit défunt Gisquel , et consistant en commodes , buffet , poêle , garde-robes , lits , matelas , couvertures , linges , outils de cordier , etc etc.

(1319)

(1320) Demain samedi , neuf heures du matin , sur la place du Marché dite de la Boucle , chemin St-Clair , cours d'Herbouville , commune de la Croix-Rousse , il sera procédé à la vente au comptant d'objets mobiliers saisis consistant en garde-robe , commode , table , miroir , réchaud , poêle , matelas , laine , etc etc.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

A VENDRE. — Dans les environs de l'île-Barbe , à vingt minutes du pont , une très-belle maison , réunissant l'utile et l'agréable , composée d'un très-joli clos complanté d'arbres à fruit , d'un jardin anglais et de prairies ; de deux maisons de maître et habitation du fermier , deux écuries , remise , fenils , hangars , cuvier et cave , eau de source ne tarissant jamais.

S'adresser à M^e Henri , notaire , place de la Préfecture , n° 7.

(1268) A VENDRE. — Une jolie petite maison de campagne , située sur la commune de Ste-Foy , et près de Francheville. — Prix : 22,000 fr.

S'adresser à M^e Henry , notaire , place de la Préfecture , n° 7.

ANNONCES DIVERSES

(1262) A VENDRE. — Diverses chaudières en cuivre , propres pour brasseurs , teinturiers et autres ; chaudière à vapeur , pompe *idem* dite à la Gensoul ; le tout en bon état , chez Condamine , chaudronnier , rue Thomassin , n° 6 , à Lyon.

(1309) A VENDRE de suite pour cause de décès. — Un bon fonds d'auberge , ayant une bonne clientèle.

S'adresser chez M. Chevrier , au Bœuf-Couronné , rue Port-Charlet , n° 34.

(1313) A VENDRE. — Fonds de Teinturerie , à Lyon , avec des marchandises ouvrées et non ouvrées , propres à ce genre d'industrie.

Le lundi dix du présent mois d'octobre , et le lendemain , s'il y a lieu , à dix heures précises du matin , il sera procédé , par commissaire-priseur , à la vente aux enchères et au comptant desdits fonds et marchandises , rue Musique-des-Anges , n° 7.

Il sera ouvert des enchères partielles pour la vente en détail , et ensuite une générale. Si cette dernière produit plus que toutes les autres réunies elle sera préférée ; dans le cas contraire les enchères partielles seront maintenues.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix de l'adjudication , tant pour les ventes partielles que pour celle en bloc.

S'adresser , pour les renseignemens et pour traiter de gré à gré , jusqu'au jour fixé pour la vente aux enchères , à M. Oddos , rue Bât-d'Argent , n° 21.

Avis aux Chasseurs.

(521) Le sieur Louis FRAUX , braconnier , demeurant sur le chemin du Sacré-Cœur , à la Guillotière , près la Ferraudière , prévient MM. les chasseurs qu'il tient des chiens en pension ; il se charge de les faire rapporter à l'anglaise ; il les dresse au gré de l'amateur. S'y adresser.

(1315) M. Jacquin Benoit , professeur de langue espagnole , a l'honneur de prévenir les personnes qui auraient l'intention d'apprendre la langue espagnole , qu'il donnera des leçons à partir du 1^{er} octobre prochain.

S'adresser à lui , de 7 à 10 heures du matin et de 3 à 6 heures du soir , rue Belle-Cordière , n° 7 , au 3^e.

(1317) L'ÉLIXIR DE RHUBARBE DE BORDE , préparé par BLAYN , pharmacien de Paris , propre pour les pituites , les scorfules , les pâles couleurs , fleurs blanches , se trouve chez M. André , pharmacien , au grand dépôt des Célestins , à Lyon.

On y trouve aussi le PAPIER CHIMIQUE de Payard et Blayn , qui guérit les douleurs rhumatismales , goutte , brûlures , blessures , cors au pieds , oignons et durillons.

AVIS ESSENTIEL POUR LA SANTÉ.

A cette époque de l'année se développent dans le corps humain une variété infinie de maladies cutanées , depuis une simple éruption herpétique jusqu'aux ulcères les plus invétérés , soit scorbutiques , soit dartreux , affections qui proviennent toutes de l'état morbifique des sucs de l'économie animale. Contre toutes ces maladies que l'on présume provenir de l'état impur du sang , humeur la plus essentielle à notre existence , l'*Extrait de Salsepareille composé* , en forme de pilules , du docteur SMITH , est reconnu par les professeurs de quelques-uns des plus célèbres collèges et universités de l'Europe , comme le plus efficace qui ait jamais été découvert : c'est pourquoi plusieurs d'entre ces corps savans ont accordé à son auteur des brevets spéciaux , déclarant sa préparation de bois sudorifique la plus heureusement combinée et la plus efficace connue de nos jours et la seule qui contienne toutes les vertus médicinales de ces médicamens précieux.

L'*Extrait de Salsepareille* se vend en boîtes de 3 fr. et 10 fr. Le dépôt est à Lyon , chez Vernet , place des Terreaux , n° 13. (1021)

MALADIES DE POITRINE.

Le Sirop pectoral de Vélar , approuvé des Facultés de médecine comme le plus puissant spécifique dont on puisse faire usage contre les rhumes , catarrhes , asthmes , irritations d'estomac et de poitrine , les crachemens de sang ou hémoptisie , la transpiration arrêtée , vulgairement appelée chaud et froid , et contre la coqueluche , se vend chez Courtois , ancien pharmacien-interne des hôpitaux civils et militaires , place des Pénitens-de-la-Croix , n° 10 , à St-Clair , près la Loterie. L'efficacité de ce sirop est constatée par de nombreuses guérisons mentionnées au prospectus qui accompagne les flacons.

DÉPOTS :

Vienne , Mouret fils , épiciers , rue Marchande.
Givors , Clémenceau , quincaillier.
Grenoble , Dechenaux père , quincaillier , Grande-Rue.
St-Etienne , Millet-Dubreul , épiciers-droguistes , place de l'Hôtel-de-Ville , n° 39.
Roanne , Amelot , confiseur.
Moutrouin , Goutard , pharmacien.
Villefranche (Rhône) , Roset , confiseur , Grande-Rue , n° 89.
Châlon-sur-Saône , Courant , coiffeur et quincaillier , au coin de la rue au Change.
Verdun , Charpentier , marchand de papier et d'estampes.
Tournus , Dupont père , épiciers.
Besançon , Ant. Jourdain , épiciers , Grande-Rue , n° 145.
St-Chamond , Sagniol-Peyre , quincaillier et faïencier , Grande-Rue , n° 99.
Bourgoin , Charles , quincaillier , place d'Armes.
Romans , premier confiseur , place Fontaine-Couverte.

GRAND-THEATRE. — Jeudi 29 septembre 1836. — LA RÉPUBLIQUE , L'ÉPIRE ET LES CENT-JOURS. — Six heures

Vendredi , 30 septembre 1836. — La deuxième représentation de la reprise de GUILLAUME TELL , opéra ; LES FOURBERIES DE SCAPIN , comédie. — Six heures.

GYMNASÉ LYONNAIS. — Jeudi 29 septembre 1836. — Pour la huitième représentation de M^{me} Albert : PAUVRE JACQUES , vaud. ; LA POUVÉE , comédie , La Camargo , vaud. — Six heures.



V. PENICAUD ,
Rédacteur en chef.

IMPRIMERIE DE BOURSY FILS , RUE DE LA POULAILLERIE , 19.